



LA GAZETTE

Le magazine d'information officiel de Saint-Ciers-d'Abzac

MARCHÉS NOCTURNES : 2ÈME ÉDITION

L'agenda et la programmation musicale de nos scènes d'été



(c) Crédit photo : Fest'o Chai l'Assoc'

À LA UNE / P.3

CALI BUURTBUS

CALI BUURTBUS / P.9

ZERO WASTE / P.6

ENQUÊTE PUBLIQUE : MODIFICATION DU PLU / P.16

UNE MODIFICATION DU PLU SUR LES ZONES A, NA ET N EST EN COURS. RETROUVEZ-ICI LES DATES DES PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.



SOMMAIRE

Édito	2
Lionel GACHARD et l'équipe municipale	
À la une	3
Marché nocturne : saison 2	
Commerces	4
Institut Equilibre & Energie Natacha, Hypnothérapeute Cours de soutien Mathématiques	
Actualités scolaires	5
Inscription pour la rentrée 2021/2022 Distribution de gilet jaune de sécurité Inscription bus collégiens et lycéens	
Smicval	6
Zéro déchet / Zéro Gaspillage	
Travaux	7
Cimetière	
Conseiller numérique	8
Informations utiles	8-9
Collecte pour Agir Cancer Gironde Décoration de Pâques Lancement du Buurtbus Bricolage & jardinage (règlementation) Lancement de l'Observatoire de la démocratie Ouverture du centre aquatique "La Calinésie"	
Conseil municipal	10-14
Comptes rendus	
Associations	15
Enquête publique	16
Agenda	16
Etat-civil	16

Directeur de la publication
Lionel GACHARD

Création graphique
Comité communication

Impression
Mairie de Saint-Ciers-d'Abzac
contact@saintciersdabzac.fr
Tel : 05 57 49 40 69

ÉDITO

Un été sous le soleil de Saint Ciers !

Chères Saint Cyriennes, Chers Saint Cyriens,

Le soleil est parmi nous, le déconfinement s'opère doucement laissant une lueur d'espoir vers un retour presque à la normale de nos vies.

Voilà plus d'un an que chacun d'entre nous a dû revoir sa façon de vivre, de s'organiser au quotidien....

Une période longue, trop longue où la solitude, l'isolement ont pu être ressenti pour un grand nombre d'entre nous, réduisant inéluctablement les liens sociaux et le vivre ensemble qui nous sont si chers.

Une situation qui n'arrange rien non plus pour les conflits de voisinage qui deviennent presque un loisir pour occuper les journées malheureusement.

Bien que la crise mondiale du Covid-19 ne soit pas encore de l'histoire ancienne, la campagne de vaccination nous donne l'espoir de ne plus revivre des confinements comme jusqu'à présent. Celle-ci rencontre d'ailleurs un franc succès lors des passages du Vacci'Bus sur notre commune en partenariat avec la CALI.

Grâce à l'implication des élus de la commune pour les accueillir dans les meilleures conditions., ce service a permis à une centaine de citoyens de la commune de pouvoir être vacciner au plus près de leur domicile par des professionnels de la santé.

Dans ce contexte, nous avons souhaité vous proposer à nouveau des marchés nocturnes durant la saison estivale afin de partager des moments conviviaux et pouvoir remettre le lien social au coeur de nos vies.

Vous pourrez découvrir dans les pages suivants les dates et les concerts prévus.

N'hésitez pas à venir y faire un tour pour passer un moment sympathique en famille ou avec des amis.

Cette année lors du marché nocturne du 14 juillet, ce sera également le retour d'un feu d'artifice dans la commune qui devient réalité grâce au soutien de plusieurs entreprises ayant souhaité nous aider pour créer cette belle programmation estivale. Nous tenons à les remercier vivement !

Au mois d'avril le conseil municipal a également voté un budget ambitieux à l'unanimité avec de nombreuses demandes de subventions. Une partie de ces investissements sont actuellement en cours et nous aurons l'occasion d'y revenir lors des prochains numéros de la Gazette.

Ce numéro vous présente également la mise en place d'un nouveau service en partenariat avec la Cali et une association de la commune.

Le "Cali Buurtbus", un concept venu tout droit des pays du nord de l'Europe permettant à des territoires ruraux comme le nôtre de disposer de solutions de mobilités grâce à l'implication de chauffeurs bénévoles.

Notre commune est la première de France à initier cette solution via une expérimentation durant une année. Ce service est amené à évoluer, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour faire connaître vos attentes.

Pour finir durant la période estivale, la Bibliothèque vous concocte un nouveau service qui sera disponible à la rentrée de prêt de jeux de société.

Si vous souhaitez faire un peu de tri, n'hésitez pas à faire dons de vos jeux en trop à la bibliothèque de la commune durant les heures d'ouvertures.

Place aux festivités où nous aurons le plaisir de vous croiser et rendez-vous dans le prochain numéro pour la rentrée scolaire du mois de septembre...

Lionel GACHARD
&
L'équipe Municipale

Marchés nocturnes: 2ème édition

Lancement le mercredi 30 juin dès 19h !

Le petit bois et le parking de la salle des fêtes s'animeront de nouveau cette année tous les mercredis soirs de 19h à 22h !
Le lancement de cette 2ème édition aura lieu le mercredi 30 juin et se terminera le 25 août.

Ambiance musicale avec de bons groupes locaux, une atmosphère estivale et joviale sous le petit bois dans un esprit guinguette.

De la nourriture locale, avec une vingtaine de stands, pour tous les goûts à composer selon vos envies.



Des exposants artisanaux à découvrir, des créateurs à rencontrer.

Venez donc flâner, profiter, écouter et partager.

Un marché gourmand, festif et familial où le vivre ensemble est essentiel après l'année que nous avons passée.

Cette édition sera également l'occasion de mettre en avant les associations de la commune qui tiendront à tour de rôle une buvette et vous présenteront leurs activités.

Cette année sera également marquée par une soirée spéciale lors du 14 juillet qui se terminera vers 23h avec le tir d'un feu d'artifice par la municipalité en partenariat avec des entreprises locales qui ont participé à son financement.

À L'AFFICHE CETTE ANNÉE

Le 30 juin : **DOUBLE STOP**
Groupe Rock - Soul - Blues

Le 07 juillet : **KELLY GRONDIN**
Chanteuse Pop - The Voice 2018

Le 14 juillet : **WILD**
Groupe Rock
Avec un feu d'Artifice à 23h !

Le 21 juillet : **CHRISTOPHE EGRETEAUD**
Groupe Dreams in Song - Variété Pop

Le 28 juillet : **DERNIERE CARTOUCHE**
Groupe Rock

Le 04 août : **OUAT**
Duo Variété Pop

Le 11 août : **SUNDOGZ**
Groupe Electro - Funk - Reggae

Le 18 août : **TOOKEYS**
Groupe Pop - Soul - Groove

Le 25 août : **THE RAWMY'S**
Groupe Rock



Cette année la commune s'est engagée dans une démarche Zéro Déchet, Zéro Plastique.
Sans l'implication de chacun rien ne peut changer !

Pensez à apporter vos couverts, nappes et contenants afin de limiter les déchets.
Des poubelles seront à votre disposition sur place, merci de trier vos déchets.

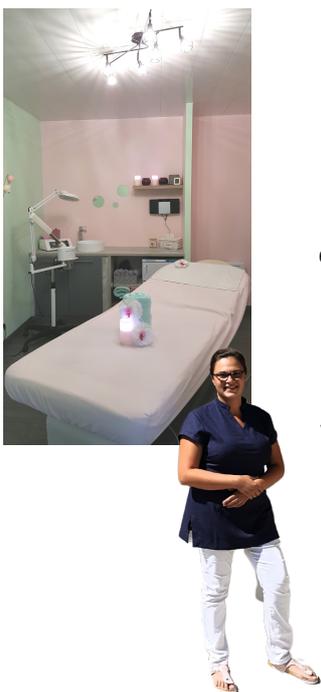
Marché hebdomadaire

Votre marché hebdomadaire du mercredi matin sera toujours présent pendant toute la période estivale.
Vous pourrez continuer de retrouver vos commerçants sur le parking de l'école de 8h30 à 12h30.

Depuis bientôt une année, nos commerçants ambulants sont au rendez-vous chaque semaine pour vous proposer leurs produits frais : boucherie, fruits et légumes, poissonnerie, volailles, fromages, charcuterie, spécialités italiennes ...
Si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'y venir, profitez de l'été pour venir y faire un tour !

Les entreprises de la commune

Institut de beauté Equilibre & Energie



Esthéticienne pendant 12 ans dans le même institut de beauté, j'ai souhaité vous faire profiter de mes mains expertes.

Experte de la peau, je vous propose des soins du visage spécifiques, préventifs et anti-âge. Passionnée depuis mon enfance par le massage, c'est un vrai bonheur de pouvoir apporter du bien-être, un lâché-prise et une grande relaxation à toutes celles qui veulent s'évader avec des modelages du corps uniques !

C'est pour cela que j'ai créé l'Institut de beauté Equilibre & Energie il y a 2 ans et vous reçois avec grand plaisir ! Je travaille avec des produits Bio et Français qui sont en total adéquation avec mes propres valeurs. Vous pourrez retrouver une grande majorité des produits utilisés lors des soins, à la vente pour plus d'efficacité à la maison !

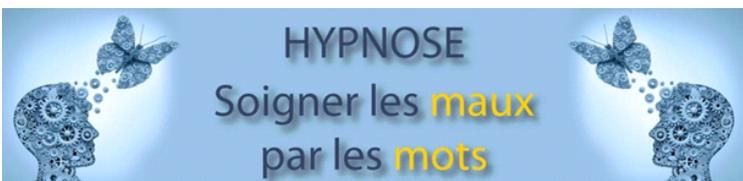
Je vous accueille du mardi au samedi,
au 53 rue Maurice Roux 33910 St Ciers d'Abzac
sur rendez-vous au 06.13.36.65.74.



Vous pouvez me suivre sur Facebook, Instagram et découvrir les soins sur mon site internet

<http://equilibreenergie33.wixsite.com/website>

Hâte de vous rencontrer ou de vous retrouver ! Votre esthéticienne, Jennifer !



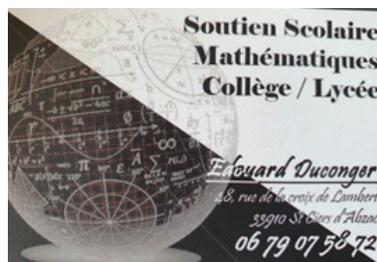
Hypnose, ça vous parle ?

Sans doute avez-vous déjà entendu parler de l'hypnose en tant que thérapie mais savez-vous réellement en quoi cela consiste ?

Par l'hypnose il est possible de traiter divers troubles cognitifs tels que les angoisses, les phobies, les addictions (par exemple celle au tabac), les troubles du comportement...

Il faut parfois faire des kilomètres pour trouver un thérapeute, mais on peut aussi en avoir près de chez soi sans le savoir. Ainsi, Natacha qui est hypnothérapeute depuis plus de 15 ans s'est installée sur notre commune il y a quelques mois. Précédemment son cabinet était installé à Mérignac et une partie de ses patients n'hésite pas à faire le déplacement jusqu'à Saint Ciers pour leurs séances, certainement un signe de la qualité de ses soins. Elle a suivi sa formation au Canada, un pays où l'hypnose est beaucoup plus développée qu'en France notamment dans les hôpitaux avec des interventions chirurgicales sous hypnose. Si vous ressentez le besoin de séances pour vous accompagner ou tout simplement prendre des renseignements sur le déroulement d'une séance, le mode de fonctionnement de la thérapie ou pour toute autre question, Natacha se fera un plaisir de vous répondre.

Vous la trouverez sur Facebook page "Hypnose Saint Ciers d'Abzac" ou bien la contacter par téléphone au 06.46.49.81.60 ou par mail : sante.hypnose33@gmail.com. Ses consultations ont lieu à son domicile rue du Gallocher.



COURS PARTICULIERS

Depuis le début de la crise sanitaire, écoliers et collégiens ont découvert les cours en distanciel. Mais, pour leurs parents, cela relève parfois de l'exploit de parvenir à gérer l'école à la maison. Afin de pallier les "décrochages" scolaires ou de soutenir les enfants dans les apprentissages, beaucoup de familles se sont mises en quête de cours particuliers et ont dû faire face à divers écueils : emploi du temps compliqué à mettre en place, difficulté à trouver des professeurs qui se déplacent en milieu rural, tarifs pratiqués par les "poids-lourds" du secteur à grand renfort de publicités, incertitude sur la qualité des cours...

Un de nos concitoyens, titulaire d'un DUT informatique et génie informatique, propose des cours de mathématiques pour les élèves de la 6ème à la terminale. Après 10 années en tant que responsable de projet en informatique et développeur il s'est reconverti et a exercé durant 6 ans au sein d'un grosse structure de cours particuliers. Aujourd'hui, il est indépendant et donne ses cours à domicile (ouvrent droit au crédit d'impôt de 50%). S'il n'a pas de page facebook ni de site internet, vous le trouverez sur des plateformes telles que "kelprof" ou "superprof" sur laquelle les avis sont unanimes quant à la qualité de son enseignement et du relationnel avec les élèves.

Pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact par mail duconger.edouard@wanadoo.fr ou par téléphone au : 06.79.07.58.72



VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UN ARTISAN SUR LA COMMUNE ?

Vous souhaitez avoir un article dans notre gazette ? C'est possible ! Nous vous invitons à nous contacter par mail contact@saintciersdabzac.fr afin de convenir d'un rendez vous .

Inscription scolaire 2021/2022

Nouveaux habitants, anciens habitants, jeunes parents faites vous connaître pour les futures inscriptions à l'école élémentaire de notre commune.

Nous acceptons désormais les inscriptions des élèves se situant hors communes. N'hésitez pas à vous rendre en mairie dès maintenant pour faire votre inscription que ce soit pour la maternelle ou l'élémentaire aux heures d'ouverture de la mairie.



Artisan, Commerçant, votre pub ici ?

Renseignements :
contact@saintciersdabzac.fr



Transport scolaire Inscription Rentrée 2021-2022



Collégiens, Lycéens

Inscriptions / Réinscriptions

Domiciliés ET scolarisés sur une commune de La Cali, vous souhaitez utiliser une ligne de transport scolaire ou le TER à destination de votre établissement d'enseignement

Inscrivez-vous

avant le 31 juillet 2021

sur www.calibus-inscription.lacali.fr

Vous êtes domiciliés OU scolarisés hors de La Cali :
Inscrivez-vous auprès de la Région Nouvelle Aquitaine

www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

Pour tout renseignement
Service Transports de La Cali
05 24 24 22 20
transportscolaire@lacali.fr

CALIBUS 
TRANSPORT SCOLAIRE DE LA CALI

DISTRIBUTION DE GILETS JAUNES POUR VOS ENFANTS

110 enfants prennent le bus scolaire sur notre commune chaque jour pour se rendre dans 5 collèges et 5 lycées. Pour leur sécurité et celle des automobilistes nous tenons à leur disposition un gilet jaune gratuit en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher un pour votre enfant.

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET/ZÉRO GASPILLAGE

Votre commune s'est engagée ! Et vous ?

Le comité "Environnement, énergie et mobilité" (composé de citoyens et d'élus) a soumis à validation du conseil municipal du 07 /04/2021 l'engagement dans une démarche ZERO WASTE.

Le Zéro Déchet / Zéro Gaspi est une démarche visant notamment à réduire à la source la production de déchets. Il s'agit d'intervenir à trois niveaux : produire sobrement, optimiser et allonger l'usage (via l'économie du partage, le réemploi par exemple) et en dernier lieu préserver la matière (grâce au compostage ou au recyclage).

Le Zéro Déchet / Zéro Gaspi est une démarche positive d'amélioration constante. Il ne s'agit pas de tout révolutionner du jour au lendemain mais de mettre en place, action après action, un mode de fonctionnement plus vertueux.

Le Zéro Déchet / Zéro Gaspi est une démarche multi-acteurs et englobante. Dans un foyer, le mode de vie zéro déchet concerne tous les membres de la famille ainsi que les amis et autres visites, mais également le commerçant de quartier qui nous sert dans notre propre contenant. Nous pouvons tous décider de devenir une brique de construction d'une société zéro déchet, zéro gaspillage.

Repensons notre façon d'acheter en privilégiant l'emprunt, l'échange, l'achat d'occasion, et la fabrication avant l'achat neuf !



De nombreuses solutions existent, à chacun de voir celle qui est la plus facile à mettre en place pour lui. Une petite action mise en place c'est toujours mieux que rien et au bout de quelques temps il sera possible d'en trouver une nouvelle et ainsi de suite. Il n'y a pas de petits pas, chaque pas est important pour aller vers un fonctionnement plus vertueux..

La commune a déjà mis en place des actions sur l'école, la cantine, les bureaux, le cimetière etc... et ne compte pas s'arrêter là !

Dès la fin du mois, la commune met en place des actions sur le plan collectif à l'occasion des marchés nocturnes d'été (verres réutilisables sous caution, apporter si possible ses couverts, poubelles différenciées pour les déchets alimentaires).

Et vous qu'allez-vous faire à partir d'aujourd'hui pour limiter le remplissage de vos containers ?

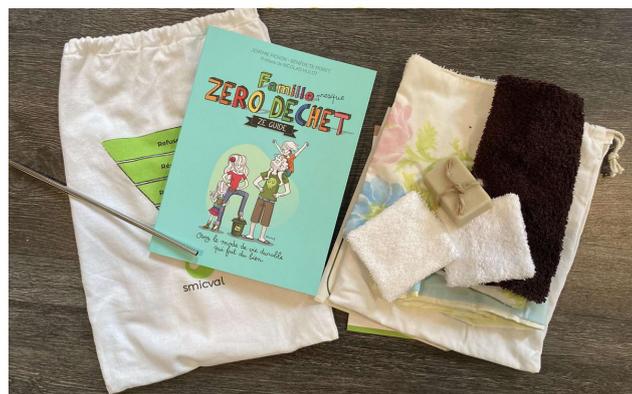
Si vous souhaitez aller plus loin, davantage d'informations sur le site : smicval.fr et zerowasteFrance.org

10 ACTIONS SIMPLES À METTRE EN PLACE

À vous de jouer ! Si c'est fait, c'est coché !

<p>1</p> <input type="checkbox"/> J'achète une gourde pour remplacer mes bouteilles plastiques jetables	<p>2</p> <input type="checkbox"/> J'élimine les emballages alimentaires en réalisant mes courses en vrac grâce à mes sacs à vrac et mes bocaux !
<p>3</p> <input type="checkbox"/> Je ne gaspille plus la nourriture !	<p>4</p> <input type="checkbox"/> Je valorise mes biodéchets en m'équipant d'un composteur auprès du Smicval et participant la formation proposée
<p>5</p> <input type="checkbox"/> Je privilégie des objets réutilisables (cotons visage lavables, rasoirs, poils en inox, Tupperware, lavettes, etc.)	<p>6</p> <input type="checkbox"/> Je troque mon savon ou shampoing liquide pour un savon ou shampoing solide ou acheté en vrac !
<p>7</p> <input type="checkbox"/> Je dépose au Smicval Market les objets ou matériels encore en état d'usage dont je souhaite me séparer pour que quelqu'un qui en a besoin puisse en bénéficier	<p>8</p> <input type="checkbox"/> J'allonge la durée de vie de mes objets, je répare, j'emprunte, je réemploie, je loue !
<p>9</p> <input type="checkbox"/> J'utilise des produits d'entretien sains en réalisant par exemple moi-même ma lessive !	<p>10</p> <input type="checkbox"/> J'achète mes meubles ou vêtements d'occasion (Vinted, Percontil, LeBonCoin, ParuVendu...)

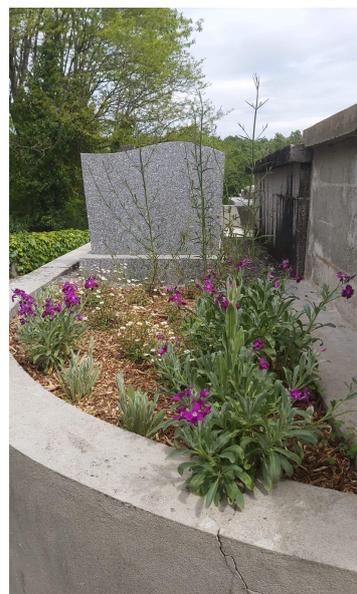
Plus d'infos sur www.smicval.fr



Le cimetière fait peau neuve !

Dans le cadre de sa végétalisation, mise en place par le comité biodiversité, faune et flore, des plantations de fleurs naturelles ont été effectuées. Tout d'abord au niveau de l'ossuaire, exit les fleurs artificielles défraîchies, place à une jardinière de fleurs naturelles renouvelée deux fois par an.

La partie réservée aux enfants a été réhabilitée avec un bordurage, du broyat et la plantation de bulbes, de bergénias et de vivaces. Pour information, dans tous les cimetières, une partie est réservée aux enfants décédés avant d'avoir été déclarés à l'état civil.



Et enfin la partie située à côté du caveau communal jadis gravillonnée s'est parée de giroflées, d'érigeron, de verveine de buenos aires, etc.

D'autres plantations sont à venir afin d'embellir et favoriser l'esthétique et la biodiversité dans le cimetière.

La reprise de concessions arrivées à terme échues permet aussi d'éviter la prolifération de grandes herbes, ronces.... Ces concessions seront à présent entretenues par les agents communaux jusqu'à leur prochaine attribution. Nous vous rappelons également qu'il est obligatoire de maintenir vos concessions en bon état de propreté et de salubrité (article 29 du règlement intérieur).

Le portail d'entrée a été également poncé et repeint. Autre nouveauté, les poubelles ont été déplacées sur le côté gauche du cimetière, allée du caillou, derrière l'ossuaire. Cela a permis la mise en place d'un tri sélectif pour une meilleure valorisation des déchets. Désormais, quatre bacs sont à votre disposition : compost, plantes déflurées, bac jaune (plastic et papiers) et poubelle pour les non recyclables (mousse artificielle, cordons, pots en plastiques....)



Pour terminer, un nouveau règlement intérieur a été fait, remplaçant l'ancien qui datait de 1959 et qui était donc obsolète.

En voici quelques extraits :

- Article 5-1 Gestion des déchets

La commune est en mesure de retirer toutes potées fanées ou autres plantes artificielles en état de dégradation avancée impactant la faune sauvage (oiseaux et petits animaux). La municipalité encourage un fleurissement durable en adéquation avec la végétalisation du cimetière. Des bacs permettant un tri sélectif et une valorisation des déchets sont proposés sur le côté du cimetière.

- Article 15. Opérations soumises à une autorisation de travaux.

Toute intervention sur une sépulture est soumise à la délivrance d'une autorisation de travaux par la municipalité.

- Les interventions comprennent notamment: la pose d'une pierre tombale, la construction d'un caveau ou d'une fausse case, la pose d'un monument, la rénovation, l'installation d'étagères pouvant servir de support aux cercueils dans les caveaux, la construction d'une chapelle, l'ouverture d'un caveau, la pose support aux cercueils dans les caveaux, la construction d'une chapelle, l'ouverture d'un caveau, la pose plaques sur les cases du columbarium ...

- Une demande de travaux signée par le concessionnaire ou son ayant droit indiquera la concession concernée, les coordonnées de l'entreprise ainsi que la nature des travaux à effectuer.

- Les travaux devront être décrits très précisément et accompagnés d'un plan précisant les matériaux, la dimension et la durée prévue des travaux.

Dans le cas où la demande n'est pas faite par le concessionnaire initial l'entreprise devra transmettre à l'administration la preuve de la qualité d'ayants droit par la personne qui demande les travaux.

- Article 29. Droits et obligations du concessionnaire.

Le concessionnaire doit conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien.

(.....)

les ouvrages en bon état de conservation et de solidité.

Les plantations ne pourront être faites et se développer que dans les limites du terrain concédé. Il est donc interdit de planter ou déposer des jardinières ou pots de fleurs dans les allées du cimetière devant les concessions.

Elles devront toujours être disposées de manière à ne pas gêner la surveillance et le passage.

Ce règlement est disponible en mairie sur simple demande.

ÉGLISE:

Des travaux de peinture ainsi que la réfection de certains éléments sont en cours, rendez vous dans la prochaine gazette pour plus d'informations.

L'église est ouverte de 10h à 18h.

Ceux qui le souhaitent, peuvent amener un bouquet de fleurs de leur jardin pour embellir l'église.

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Notre commune a été sélectionnée pour recruter un conseiller numérique.

Ce conseiller numérique sera chargé de vous accompagner dans vos démarches, de vous former au numérique par le biais d'ateliers collectifs ou individuellement et cela gratuitement !

Le but premier est de rapprocher le numérique du quotidien de tous les habitants du territoire.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance particulière des outils numériques, pour travailler, enseigner, soigner ou assurer la résilience des services publics et privés, dans un contexte épidémique. Elle a ainsi confirmé ce que nous savions déjà : le numérique est amené à prendre une place croissante dans nos vies de citoyens, de consommateurs, de travailleurs, d'apprenants et de parents.

Au-delà de la capacité à utiliser les outils et services numériques, c'est aussi une nouvelle grammaire qu'il faut s'approprier.

L'offre de services du conseiller numérique :

En tant qu'usager, le conseiller numérique m'aide prioritairement à

-Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc.)

-Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.

-Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique.

-Envoyer, recevoir, gérer mes courriels.

-Apprendre les bases du traitement de texte.

-Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.

-Créer et gérer (stocker, ranger, partager, protéger) mes contenus.

Et encore bien d'autres choses ... Il sera en poste à compter du 05 Juillet.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services

INFORMATIONS UTILES

Collecte au profit d'Agir Cancer Gironde



Avec l'accord et le soutien de Agir Cancer Gironde et suite à la suggestion et l'aide de Mme BLACK-LOWE, le comité santé, social et accompagnement des personnes âgées a mis à disposition des contenants à la mairie, au Chat noir et à la poste.

Le but est de récolter des bouchons de liège et synthétiques (uniquement issus de bouteilles de vin) afin qu'ils soient recyclés (panneaux d'isolation, semelles de chaussures, pare-chocs de véhicules, etc...).

Le bénéfice de ce recyclage reviendra à la recherche contre le cancer .

Merci de votre participation!



Décoration de pâques

Ce mois d'avril des décorations de Pâques et de printemps sont venues égayer un peu notre commune. Celles ci étaient situées devant l'école et la mairie.

Faute de participants, il n'a pas été possible de décorer pour cette année d'autres lieux (à côté de la poste notamment)

Nous espérons encore plus de participants l'année prochaine pour décorer d'autres emplacements de la commune.

Voici quelques exemples des décorations faites avec un grand remerciement aux grands et petits participants !



NUMÉROS UTILES:

- Mairie: 05 57 49 40 69 (Astreinte: 07 66 65 35 50)

- Ecole: 05 57 69 55 04

- La Poste: 05 57 55 39 87

- SAMU: 15

- Pompiers: 18

- Gendarmerie: 17

Cali Buurtbus : Laboratoire des mobilités

Ce dimanche 06 juin 2021, la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) en collaboration avec Transdev Urbain Libournais (déléataire du réseau de transport public Calibus), la commune de Saint Ciers d'Abzac et la nouvelle association Bouger festif dans le libournais, ont inauguré le tout premier buurtbus français: le Cali Buurtbus.

Le Cali Buurtbus a pris la route pour la première fois avec à son bord, Philippe BUISSON Maire de Libourne et Président de la Cali et Thierry MALLET PDG du groupe Transdev.



Un Buurtbus? Quésaco??

Issu du néerlandais " buurtbus " signifie bus de quartier. Solution de mobilité initiée aux Pays-Bas.

Les Cali Buurtbus sont des minibus de 9places permettant de relier des zones rurales non desservies par une ligne régulière, selon un itinéraire et des horaires fixes.



Conduits par des bénévoles de l'association Bouger festif dans le libournais, disposant d'un permis B, les passagers pourront rejoindre, tous les dimanches matin, les marchés de saint denis de pile ou de libourne.

Comment en bénéficier ?

Les passagers doivent préalablement s'inscrire à l'association Bouger festif dans le libournais, par mail ou par téléphone puis réserver leur trajet auprès de l'agence Calibus, permettant ainsi d'optimiser les trajets .

Le tout gratuitement! Vous allez recevoir très prochainement dans votre boîte aux lettres un dépliant!!

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les beaux-jours sont de retour et vous allez être nombreux à en profiter pour bricoler et jardiner.

Afin d'éviter toutes nuisances qui pourraient gêner le voisinage, merci de bien vouloir respecter les horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



L'OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE

L'observatoire de la démocratie vient d'être lancé, avec M. Patrick DE KANEL, Mme Dolorès RUDELIN et Mr Alain GUERIN.

Cet organe indépendant de la municipalité est nécessaire à la bonne marche de la participation citoyenne dans les différents comités tel que nous l'avons souhaité dans notre programme.

Ils sont à votre disposition en les contactant directement par mail : observatoire@saintciersdabzac.fr

Si vous souhaitez les rejoindre, vous devez écrire au Maire par mail : contact@saintciersdabzac.fr



LA CALINÉSIE - OUVERTURE DU CENTRE AQUATIQUE

Le centre aquatique du Libournais a ouvert ses portes le 09 juin dernier, étant habitant de la CALI vous avez accès à un tarif préférentiel.

Un prospectus vous a été distribué, cependant si certains d'entre vous ne l'ont pas reçu nous vous invitons à vous inscrire sur : <https://www.la-calinesie.fr> afin de recevoir votre "Pass' Calinésien"

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2020

Présents : L Gachard, C Aboudaram, Y Lafferrière, I Hassan, F Dioso, J Duez , C Robert, C Poupart, V Cayre ,S Neuvillers, A Nègre, I Mariou, G Raymond, J-L Michel. Excusés : K Audinet (pouvoir à L Gachard) secrétaire de séance I Hassan

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE D'ACHAT

Le comité Finances & Budget propose de mettre en place une procédure d'achat pour l'ensemble des services et des comités qui serait effective pour le budget 2021. Elle permettrait un suivi budgétaire précis des dépenses en cours d'année et la possibilité de faire des achats inférieurs à 1000€ sans l'accord préalable du conseil municipal. Vote : Adopté à l'unanimité

APPROBATION RESTITUTION DE LA COMPETENCE FACULTATIVE DECI AUX COMMUNES

Le 16 novembre 2020, la CALI a délibéré pour restituer la compétence « défense extérieure contre l'incendie: aménagement, entretien et vérification des points d'eau servant à l'alimentation des moyens de lutte contre l'incendie, sur le territoire de l'ancienne CDC du Sud Libournais à La CALI ainsi que sur modification de ses statuts. Le conseil municipal doit approuver cette modification statutaire. Vote : Adopté à l'unanimité

VERSEMENT D'UNE DOTATION DISPOSITIF ULIS

Un enfant de la commune est scolarisé en classe ULIS à La Lande de Fronsac. La participation des communes de résidence aux frais de scolarité des élèves bénéficiant du dispositif ULIS étant obligatoire, la commune de La Lande de Fronsac demande le versement d'une dotation de 300 €. Vote : Adopté à l'unanimité

REMPLACEMENT D'ELU A LA DELEGATION CCAS

Mme Isabelle HASSAN ne pouvant plus assurer les permanences CCAS, la délégation CCAS est transférée à Mme CAYRE Vanessa qui assurera les permanences. Vote : Adopté à l'unanimité

REMPLACEMENT CONTRAT PHOTOCOPIEUR

L'actuel contrat de location du matériel de photocopie comprend : 2 photocopieurs (mairie + école) et un forfait d'impression de 4000 documents par trimestre pour un tarif de 1227.71€. En raison d'un nombre de photocopies plus important réalisé en 2020, la facture s'est élevée à 2344.30€ (en cause augmentation pour l'école en raison des confinements et nombre de pages plus important pour la gazette). La Sté Konica ne souhaitant pas faire évoluer le matériel avant la fin du contrat, contact a été pris avec une autre société pour une offre plus adaptée au volume d'impression qui comprend : 1 photocopieur NEUF pour l'école + 1 photocopieur d'EXPO état neuf pour la mairie avec des fonctionnalités supplémentaires (pliage et agrafage). Ces appareils étant dotés d'outils pour l'archivage numérique. 2 contrats sont proposés (différence portant sur le forfait photocopies) l'un à 1945€ par trimestre et l'autre à 2337€. Vote pour le changement de contrat : 1 abstention - 14 pour : adopté. Choix du contrat : 8 pour celui à 1945€ 6 pour celui à 2337€

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis 2020, les conseils municipaux des communes de plus de 1000 habitants doivent se doter d'un règlement intérieur. Après présentation du projet de règlement, monsieur le maire demande la validation du conseil municipal. Vote : Adopté à l'unanimité

APPROBATION DE L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du projet sur l'extinction de l'éclairage public, le comité environnement a réalisé une enquête auprès des habitants. Sur les 49 réponses reçues, 43 étaient favorables à la proposition avec une majorité pour une extinction entre 23h et 5h (9 lampadaires ne pourront pas être éteints). Coût de l'opération : 598 € pour la programmation par le SDEEG + 150€ pour les panneaux signalant cette extinction. Il est précisé que les incivilités n'ont pas augmentés dans les communes ayant déjà mis en place cette extinction. Vote du conseil municipal : 1 abstention / 14 pour

APPROBATION ARRÊT DU TRANSPORT A LA DEMANDE

Présentation du transport à la demande de voyageurs appelé également transport de proximité de La Cali (Notre commune est dans la zone B). Le conseil municipal doit approuver la répartition des arrêts : Mairie, Hospitalière, le Fayet, Larroque, Prentigarde, le Boussicaut. Vote : Adopté à l'unanimité

VALIDATION AUDIT DE LA CALI SUR LES ARRÊTS DE BUS SCOLAIRE

Suite à un audit réalisé par la CALI 4 arrêts apparaissent problématiques : Le Fayet (sur une propriété privée va être déplacée), Boussicaut (nouvel abribus aux frais de la CALI), Larroque (gilet jaune à disposition à la mairie pour améliorer la visibilité des enfants), Le Gallocher (danger dû à son positionnement). Le remplacement des abris en tôle par des abris en bois sera étudié en 2021. Actuellement seulement 3 abris corrects, 5 abris tôles rouillées et 3 arrêts sans abri-bus. Vote du conseil municipal pour approuver cet audit : Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU SIE DE ST PHILIPPE D'AIGUILLE

Les devis sont en cours pour la rénovation du chauffage de la mairie, de l'école et du stade. Étant donné les délais de dépôt du dossier de demande de subvention, le conseil municipal doit autoriser M le maire à déposer la demande sur le devis le plus important. Pour rappel la subvention s'élève à 80% du montant TTC.

Vote : Adopté à l'unanimité + Demande de subvention supplémentaire au SIE pour le financement d'un véhicule électrique de chantier pour les services techniques. (devis proposé pour Renault Master au prix de 68 138€ ht). Vote : Adopté à l'unanimité

SUBVENTION POUR ASSOCIATION

L'association "comité des fêtes" nouvellement créée sollicite l'attribution d'une subvention. Proposition d'un montant de 500 euros. Vote du conseil municipal : Adopté à l'unanimité

REPRISE CONCESSION CIMETIERE

État des lieux du cimetière : 34 tombes sont à l'état d'abandon, un courrier a été envoyé aux familles concernées qui ont 1 mois avant lancement de la procédure de reprise. La procédure avait été débutée précédemment mais aucun courrier n'ayant été retrouvé, celle-ci n'avait pas été menée à terme.

De plus, sur les 10 concessions arrivées à échéance, 8 le sont depuis près de 10 ans. Le manque à gagner est d'environ 8000€. Par ailleurs, 13 des 15 sépultures du carré des indigents sont également à échéance, les familles vont être accompagnées dans la reprise d'office pour décider du devenir des réductions. Un agent est inscrit à une formation funéraire afin de pouvoir réaliser en régie les travaux à la charge de la commune. Un registre d'ossuaire a été acheté par la mairie. Le conseil municipal doit délibérer sur la reprise de 4 concessions sans ayant droit connu. Vote : Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Préparation du Budget : Chaque comité doit transmettre les dépenses prévues sur 2021 ainsi qu'un chiffrage estimatif au plus tard le 14 janvier 2021.
- Règles pour la mise à l'ordre du jour de dossier pour les CM ; -Avoir les documents 15 jours avant pour passage en conseil municipal.
- Demande au SDEEG pour l'installation de prises pour les illuminations de Noël : 214 € par prise + 121€ pour l'installation et 121€ pour l'enlèvement. installation possible avant le 15 décembre (les frais ne rentrent pas dans le budget des subventions). Vote à l'unanimité.
- Remerciements aux bénévoles qui ont fabriqué et installé les décorations de Noël.
- Résidence Mésolia : rétrocession en cours, celle-ci se fera sans coût pour la commune.
- Projet de bus tenu par une association pour lignes de transport au départ de la commune pour un trajet aller retour le dimanche matin sur les marchés en minibus. La Cali pilote la création de l'association et finance la formation des conducteurs bénévoles.
- DFCI : La parcelle précédemment achetée est trop petite. Contact fait auprès d'Agur pour voir la possibilité d'installer des bornes incendie à certains endroits qui permettraient d'économiser.
- Projet de l'école : architectes rencontrés, rendez vous pris en décembre pour monter un dossier de convention d'aménagement d'école et obtenir des subventions supplémentaires.
- Le comité ATS refuse la proposition de l'association du patrimoine (Les amis de l'église) visant à demander une subvention pour l'installation de chauffage à l'église.
- Choix du cadeau de fin d'année aux aînés : Panière de fruits avec carte de vœux, distribution avant fin décembre.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JANVIER 2021

Présents : L Gachard, C Aboudaram, Y Lafferrière, I Hassan, F Dioso, J Duez, C Robert, C Poupart, V Cayre, S Neuvillers, I Mariou, J-L Michel.

Excusés : K Audinet (pouvoir à L Gachard) A Nègre (pouvoir à L Gachard) G Raymond (pouvoir à I Hassan) secrétaire de séance I Hassan

RETROCESSION PARCELLE LA RESIDENCE MESOLIA

MESOLIA sollicite la commune rétrocéder la parcelle correspondant aux espaces verts de la résidence rue de l'Enfance. Les frais sont pris en charge par le promoteur (raccordement des éclairages extérieurs et frais de notaire). Vote du conseil municipal : approuvé à l'unanimité

OUVERTURE DE LA ZONE UA RUE DE LA CASSE

Un projet de lotissement est en cours rue de la casse. Notre politique n'est pas l'ouverture de zone à urbaniser hors du centre-bourg, cependant, ce projet permet de gérer un problème d'écoulement des eaux pluviales. L'ouverture de cette zone permettrait de dévier le fossé sur la départementale de la rue Prentigarde au lieu de passer via un terrain privé. Délibération pour autoriser le maire à solliciter la CALI pour ouvrir cette zone UA (la CALI prend en charge le coût). Vote : accepté à l'unanimité

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

La préfecture demande de nommer un correspondant défense qui sera chargé de développer le lien armée-nation et de promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer tous les citoyens aux questions de défense. C Poupart et J-L Michel étant volontaires, JL Michel se désiste. Vote à l'unanimité

CADEAU DE FIN D'ANNEE AU PERSONNEL COMMUNAL

Après concertation entre le maire et les adjoints, il est proposé une prime de 100€ dont 50€ versés sur le salaire et 50€ en bons d'achat utilisables chez les commerçants de la commune. Adopté à l'unanimité

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, il est proposé de modifier l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal : « Lors des délibérations prises par le conseil municipal, si un conseiller est concerné directement par la délibération, il ne devra pas prendre part au vote." Ex : délibération pour une subvention à une association dont le conseiller est membre du bureau ». vote : adopté à l'unanimité

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Urbanisme : Révision du PLU (plan local d'urbanisme) pour passage en PLUI (intercommunal). Présentation du calendrier. Coût environ 1 million d'euros. La Cali va rechercher des subventions. Objectif de vote pour décembre 2025.
- Point sur le passage de la commission de sécurité à la salle des fêtes et questions sur le devenir de cette salle.
- Mise en berne des drapeaux : faire établir protocole par le correspondant défense.
- Des assistantes maternelles ont rencontré M le maire pour un projet de MAM. Elles souhaitent l'aval de la commune pour lancer leur projet, sachant que la mairie n'a pas de local à proposer pour l'instant.
- Il manque 13 panneaux de noms de rue. Le comité communication propose d'apposer un nouveau logo ou pas de logo du tout = pas de logo retenu. Le panneau de Jumelage avec Séros est caché dans une haie, commande pour un autre car impossible à récupérer. Concernant le sens unique discuté en CM (rue de la potière etc...), un flyer va être envoyé aux riverains concernés pour avis.
- Gratuité des loyers des commerces pendant le confinement : Les 3 commerces en ont bénéficié.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2021

Présents : L Gachard, C Aboudaram, Y Lafferrère, F Dioso, J Duez, C Robert, C Poupart, V Cayre, S Neuvillers, I Mariou, J-L Michel, G Raymond, A Nègre Excusés : K Audinet (pouvoir à L Gachard) I Hassan (pouvoir à G Raymond) secrétaire de séance V Cayre

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC GIRONDE NUMERIQUE POUR L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Gironde Numérique propose un groupement de commande pour les écoles numériques par la signature d'une convention. Vote du conseil municipal pour autoriser M le maire à signer la convention : adopté à l'unanimité

ADHESION A L'ASSOCIATION ADOPTA POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Proposition d'adhésion à l'association ADOPTA qui accompagne les projets nécessitant la gestion des eaux pluviales à la parcelle. Cette adhésion permettra d'obtenir un appui technique pour mieux accompagner les porteurs de projets et améliorer l'instruction des dossiers d'urbanisme. Vote du conseil pour autoriser M le maire à signer la convention : adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROGRAMME 2021 DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR DEMANDE DE SUBVENTION

Plusieurs devis ont été réalisés auprès du SDEEG pour les travaux de l'année 2021 : extinction de l'éclairage public, installation de prises supplémentaires pour les illuminations de Noël et installation de candélabres pour les arrêts de bus. Le conseil municipal délibère pour approuver ce programme et autoriser M le maire à solliciter le SIE pour obtenir une subvention. Vote : adopté à l'unanimité

APPROBATION DE 2 PROJETS AU TITRE DE LA DETR ET VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR AUTORISER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Chaque année la commune peut déposer 2 dossiers de demande de DETR. Parmi les différents projets déposés par les comités, 3 sont susceptibles d'obtenir une subvention au titre de la DETR: La construction d'un city-stade, (subvention visée entre 60 et 70%) OU la rénovation des toitures de plusieurs bâtiments publics (mairie, ancienne école, bibliothèque et MAM) OU la rénovation d'une tranche de voirie communale. Concernant la voirie, il est décidé de reporter sur le budget 2021 le montant du budget prévu en 2020, soit un budget de 80000€ pour 2021. Il en sera de même l'année suivante, soit un budget de 120000€ en 2022 qui permettra d'effectuer une demande DETR en 2022 au lieu d'en faire une chaque année. Par ailleurs, un programme triennal de réfection de voirie paraît être plus économique. Vote : city stade 15 pour; rénovation toitures 15 pour; rénovation voirie 14 contre 1 abstention. Le conseil autorise M le maire à accomplir la demande de DETR et à solliciter les organismes pour obtenir des subventions.

VALIDATION DE L'EMPLACEMENT DU FUTUR "VERGER COMMUNAL"

Le comité « Biodiversité, faune et flore » travaille sur un projet de verger communal qui aura vocation d'accueillir différents fruitiers où il sera possible d'identifier les naissances de l'année, 1 naissance = 1 fruitier planté. Le conseil doit délibérer pour réserver la parcelle derrière le stade de foot pour la réalisation du projet. Vote : adopté à l'unanimité.

APPROBATION DEVIS POUR L'ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATIONS

Un inventaire des panneaux de signalisation a été réalisé. Il est nécessaire de remplacer ou d'installer plusieurs panneaux d'indication de nom de rue et un panneau d'entrée d'agglomération.

Le conseil municipal délibère pour valider cet achat. Vote à adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Chiffage du déplacement de l'ancienne garderie : il s'avère que si on soulève l'ancienne garderie avec un engin leveur le bâtiment tombera, possibilité de réhabilitation du local. Algeco Occasion 1500€/neuf 7500€
- Point d'information sur le projet de maraîchage de la CALI : 30 hectares de terrain, étude de sol faite le résultat n'est pas celui attendu. Les lignes basse tension gênent et le budget pour prévoir un enfouissement des lignes est très onéreux.
- Point sur l'achat de l'épareuse chez ROUSSEAU et devis signé : Lors de l'achat de l'épareuse une vidange était prévue mais à ce jour la sté CHAMBON nous dit que non, une recherche est en cours avec le secrétariat pour vérifier le bon de commande et la facture.
- Point d'information sur la mise en place du projet Buurtbus. Les communes d'expérimentation sont St Ciers d'Abzac et Génissac qui feront le transport vers les marchés locaux aux alentours des communes. Une asso locale se chargera des réservations des abonnés, elle assurera le transport. La CALI subventionne l'asso et promeut le dispositif, elle assure la formation des conducteurs avant le démarrage du passage. Budget annuel 40000€.

- Point sur les dernières mesures liées à la crise sanitaire : obligation d'utiliser des masques chirurgicaux. L'association Pep's propose un achat groupé à 3,50€ la boîte de 50 et 8€ les masques tissus.
- Point projet école et lancement du comité de pilotage Comité de pilotage sera composé de 2 RPE, 2 enseignantes, 2 Habitants, 2 Personnes du comité ATS, 2 Personnes du comité Finances, 2 Personnes du comité Enfance.
- Le métier à ferrer est en train de se dégrader à cause de la pluie, il va être bâché par les cantonniers.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2021

Présents : L Gachard, C Aboudaram, Y Lafferrière, F Dioso, J Duez , C Robert, C Poupart, V Cayre ,S Neuvillers, I Mariou, , J-L Michel, I Hassan, A Nègre Excusés : K Audinet (pouvoir à L Gachard) G Raymond (pouvoir à I Hassan) secrétaire de séance I Hassan

MODIFICATION DES TARIFS DU CIMETIÈRE UN TRAVAIL A ÉTÉ MENÉ SUR LES TARIFICATIONS DU CIMETIÈRE PAR RAPPORT À CELLES DES COMMUNES VOISINES.

Suite à cette étude, il est proposé de revoir les tarifs (prix au m2) comme indiqué dans le document ci-joint. Problème souligné : coûts pour vider les concessions et question du critère retenu pour la baisse du tarif et du délai de 15 ans + Formation en attente pour l'agent de la mairie suite à situation sanitaire vote : Pour : 11 contre : 4 Pour le dépôt d'arrhes lors de la réservation de concession : Pour 7 - contre : 4 abstentions : 4

SÉCURISATION DE L'ALLÉE DU LAINIER PAR UNE BARRIÈRE

Le comité Aménagement, Travaux et sécurité souhaite valider une demande du centre équestre EQUIPIA pour l'installation d'une barrière privée à l'entrée de l'allée du Lainier afin de sécuriser la voie de circulation de la rue du Gât en cas de divagation d'un équidé. Un autre aménagement sera étudié dans le futur.

Vote : adopté à l'unanimité

SIGNATURE D'UN PARTENARIAT D'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE À DESTINATION DES HABITANTS

Afin d'accompagner nos concitoyens dans l'optimisation du coût global de leur facture d'énergie, le Maire souhaite proposer au conseil municipal la signature d'un partenariat avec la société WikiPower, spécialisée dans l'achat groupé d'énergie. Ce partenariat, serait gratuit pour la collectivité et serait aussi une réponse au démarchage en porte à porte de certains fournisseurs en proposant une étude sécurisée sous couvert de la municipalité. Proposition d'approfondir avec le comité Environnement =report vote

MODIFICATION DU PRESTATAIRE DE CONTRÔLE PÉRIODIQUE DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Le comité Aménagement, Travaux et sécurité propose de changer d'organisme de contrôle pour nos équipements communaux (installations électrique des bâtiments ERP, équipements sportifs, aire de jeux...). Actuellement, la commune est en contrat avec la société DEKRA, il est proposé de passer dorénavant par l'APAVE. (VERITAS plus cher). A priori peu de différence, mais chez DEKRA manque de précision pour le montant exact. A approfondir= renvoi à un prochain CM

AIDE FINANCIÈRE POUR UN COMMERÇANT DE LA COMMUNE

M le maire a rencontré la commerçante de la boutique de couture qui lui a exposé ses difficultés financières à la suite du confinement du mois de Novembre qui lui a fait perdre l'intégralité de son chiffre d'affaire habituel sur la période de fin d'année. M le Maire propose de lui faire une remise de deux mois de loyer ainsi qu'un article sur nos supports de communication pour la soutenir ainsi que les autres commerçants de la commune. Vote : adopté à l'unanimité.

DÉLÉGATION DE LA PROTECTION DES DONNÉES À GIRONDE NUMÉRIQUE

Depuis 2018, nous avons l'obligation de nommer un délégué à la protection des données. Il est proposé de donner délégation à Gironde Numérique qui assistera la commune dans cette démarche et pilotera la conformité via l'élaboration d'un registre de traitement des données. Vote : adopté à l'unanimité

DEUX DÉLIBÉRATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Rétrocession d'une concession numéro 128 au cimetière : le propriétaire souhaite rétrocéder 2 m² sur les 4m² qu'il possède. Vote : adopté à l'unanimité. Mr Guichard vend pour l'euro symbolique la partie du talus du fossé actuellement cadastré chez lui. Vote : adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Projet Buurtbus : diffusion de l'info auprès des associations. Des personnes se sont proposées pour monter une association et gérer ce projet.
- De nouveaux bacs poubelle vont être installés au cimetière.
- Comité des fêtes : en attente d'info concernant la constitution du comité.
- Vaccibus= une cinquantaine de personnes étaient intéressées. Problème d'approvisionnement, espoir de déblocage de la situation ce mois ci avec les autres vaccins pour les +75 ans.
- Test salivaire dans les écoles : l'état est censé les prendre en charge, aucune communication reçue en mairie.
- La 1ère réunion du comité de pilotage pour l'école le 10 mars à 14h.

ENTREPRISE, COMMERÇANT ? FAITES VOUS CONNAÎTRE !

La commune prépare un livret d'accueil pour les nouveaux habitants et souhaite pouvoir référencer les entreprises et commerçants de la commune. Si vous souhaitez être référencé, merci de vous faire connaître auprès de la mairie ou par mail sur : contact@saintciersdabzac.fr

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Cette année doivent avoir lieu au mois de juin les élections départementales et régionales en même temps.

Le premier tour aura lieu le Dimanche 20 juin, le second la semaine suivante le Dimanche 27 juin.

Cela nous impose une organisation un peu particulière avec les mesures sanitaires toujours en vigueur et également l'obligation de tenir deux bureaux de votes bien distincts.

Pour une meilleure organisation il a donc été décidé que les bureaux de votes seraient dans la Salle des fêtes de la commune situé rue Max Linder plutôt que dans la mairie.

N'oubliez pas quelques règles essentielles afin de pouvoir voter sans difficulté:

- Venir avec sa carte d'électeur
- Amener son stylo pour signer
- Avoir une pièce d'identité avec soi
- Porter un masque chirurgical

Ces élections souffrent généralement d'un taux d'abstention très important et qui risque de s'amplifier avec le déconfinement en cours dans notre pays. Savez-vous réellement à quoi sert le département ? à quoi sert la région ?

Afin de vous faire une meilleure idée nous vous proposons ce schéma simple présentant leurs rôles.

Ne faites pas le choix de l'abstention, si vous ne pouvez vraiment pas être présent il est possible de voter par procuration.

Plus de renseignements ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du département ?



101 départements
4108 conseillers départementaux élus pour 6 ans

SOLIDARITÉ, ACTION SOCIALE, SANTÉ

Personnes âgées Aide sociale à l'enfance Handicap

Le département instruit et finance le RSA et l'APA

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

Protection des espaces naturels

Voirie départementale

SDIS (service départementaux d'incendie et de secours)

ÉDUCATION, CULTURE, SPORT

Collèges

Sauvegarde du patrimoine

Bibliothèque de prêt

Infrastructures sportives

Musées départementaux

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle de la région ?



18 régions
1758 conseillers régionaux élus pour 6 ans

Transports et mobilité

Emploi et formation

Education (lycées) et enseignement supérieur

Economie, innovation et tourisme

Aménagement du territoire et transition écologique

Agriculture, forêt, pêche

Sport et culture

Santé

ASSOCIATIONS

LE CLUB DE FOOTBALL DE SAINT CIERS D'ABZAC RECRUTE DE NOUVEAUX COACHS BÉNÉVOLES POUR SEPTEMBRE 2021

Si vous aimez et connaissez les règles du football, que vous avez un bon relationnel avec les enfants et que vous êtes disponibles le mercredi après-midi et le samedi ,

Contactez-nous au 06.52.30.87.47
ou par mail sur fscsdam@gmail.com.



COMITÉ DE JUMELAGE SEROS

Le comité de jumelage recherche un habitant de la région qui parle catalan afin de partager ses connaissances avec l'ensemble des bénévoles et de pouvoir également donner des cours de conversation.

Pour tout renseignement complémentaire :
Contactez Michel SONET par téléphone 06 77 80 33 48
ou par mail comite-jumelage@saintciersdabzac.fr

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION D'ARTS PLASTIQUE DE ST CIERS D'ABZAC

J'envisage de créer une association proposant des ateliers d'arts créatifs et des expositions. L'objectif serait de proposer des ateliers de peinture (aquarelle, acrylique, huile ...), de dessins (crayons, pastels, fusain ...) et toute autre forme artistique (modelage, collage, cartons, crochets, couture ...)

Activités pour les enfants et pour les adultes, ainsi que d'organiser des expositions, à Saint Ciers et dans la région, pour les artistes amateurs qui ont envie de partager leur passion. Les ateliers seraient animés par des artistes bénévoles amateurs, en fonction de leurs compétences, les adhérents apporteront leur matériel, les séances seront gratuites. Je lance donc un appel à toutes les personnes qui créent seul dans leur coin, pour faire profiter de leur talent les Saint Cyriens en animant des ateliers.

Cette association, serait opérationnelle en septembre, après rédaction des statuts, élection du bureau et démarches administratives, donc les réponses devront arriver avant le 1er juillet.

Vous pouvez me contacter par mail : michelsonet@free.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

Après une année difficile, où les actions des associations ont été très réduites, il est temps de les aider à reprendre leur souffle. Comme depuis quatre ans, elles se réunissent à l'occasion d'un forum pour vous présenter leurs activités.

Celui-ci aura lieu le **samedi 4 septembre de 10h à 16h** à la salle des fêtes et sur les terrains alentours.

Nous espérons que les associations pourront y proposer des démonstrations et des ateliers de découverte.

N'oubliez pas de prendre la fiche-jeu à l'entrée du forum pour participer au jeu fil-rouge et tenter de gagner un des lots offerts par les associations.

Le tissu associatif de notre commune est riche. Vous pouvez y trouver des associations sportives ou de loisirs, le SCA Boxe Anglaise, le club de foot, la gym volontaire et Zumba, le club de kung fu « Ke-jia-kan » et la société de chasse, des associations culturelles et de préservation du patrimoine, le comité de jumelage avec la ville de Seros en Catalogne et les Amis de l'église, sans oublier l'étoile Saint cyrienne (club du 3ème âge), le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves PEP'S et Le Fest'O chai.

La bibliothèque ainsi que le club équestre Equipia seront présents lors de cette journée.

Cette année les adolescents seront sollicités par l'association Art O Base de Saint Aignan pour participer au projet de graff sur le cabanon de la Garenne. Cela sera l'occasion pour eux de s'essayer aux techniques du Street art et s'impliquer dans la commune.

Cette animation est gratuite et nécessite une inscription, soit par mail : associations@saintciersdabzac.fr , soit directement en mairie. Elle se déroulera tout au long du week-end de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30.

Jeunes hommes, jeunes filles, n'hésitez plus, venez découvrir l'artiste qui sommeille en vous !

Le planning détaillé de la journée sera disponible sur la page facebook de la mairie et sur les panneaux d'affichage de la commune dans le mois d'août.

ENQUÊTE PUBLIQUE

En 2019, la précédente équipe municipale avait délibéré pour le lancement d'une modification du PLU afin de mieux encadrer les constructions dans les secteurs isolés, naturels et agricoles et de pouvoir limiter les constructions illégales.

Cette modification a débuté courant 2020 quelques semaines après les élections en plein confinement.

Le bureau d'étude en charge de la modification s'est attaché à prendre en compte la typologie de notre commune et les règles en vigueur afin de les adapter aux contraintes nouvelles de la loi pour ces secteurs spécifiques.

Comme toute modification de PLU, celle-ci nécessite une enquête publique menée par un commissaire enquêteur qui est nommé par le tribunal administratif. Celui-ci interviendra lors de 4 permanences en mairie afin de répondre aux questions des habitants sur cette modification. Si vous êtes concernés par cette modification n'hésitez pas à venir le rencontrer.

Les dates de permanences sont fixées les matins de 9h à 12h à la mairie: le jeudi 1er juillet, le samedi 24 juillet, le samedi 14 août et le samedi 4 septembre.

AGENDA

ASSOCIATIONS

- Dimanche 13 juin: Vide grenier organisé par PEP'S
- Samedi 24 juillet : Soirée banda organisée par les amis de l'église.
- Samedi 28 Août : Manifestation par l'association Fest'O'Chai

ÉQUIPE MUNICIPALE

- Marchés nocturnes : les mercredis de 19h à 22h du 30 juin au 25 Août.
- 14 juillet : Feu d'artifice à 23h
- Forum des associations: samedi 04 septembre.
- Animation graff : samedi 04 et dimanche 05 septembre.
- Journées du patrimoine : 18 et 19 septembre

Bibliothèque

- Mai & Juin : Escape Game Harry POTTER les mercredis après midi et samedis matin sur inscription.
- Août : Atelier peinture avec Michel SONET.

D'autres manifestations sont susceptibles d'avoir lieu, nous vous conseillons de suivre notre page Facebook pour rester informé.

www.facebook.com/SaintCiersdAbzac33910

Certaines manifestations sont également soumises aux mesures sanitaires en vigueur et peuvent subir une annulation de dernière minute...



ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 22 Mai 2021 : Roland, Didier PARIS et Jean Pierre LE NAI

Le 17 Juin 2021 : Jonathan KERVINKA et Morgane, Tiphaine, Marie LHOMMEDE

NAISSANCES

Maxence, Léo VIMON	04 Septembre 2020
Djerzay, Albine, Lylou MAIGNIAL	05 Mars 2021
Soukaina LAGRENE	08 Mars 2021
Catalaya, Marie TYWONIUK	28 Mars 2021
Charline, Jeanne VERDELLET	06 Avril 2021
Maïna, Sylviane, Béatrice NEGRIER	08 Avril 2021

DÉCÈS

Catherine TREILLE née PENTECÔTE	17 Janvier 2020
Jeanne, Alida SUSPERREGUI née LE CARBOULLEC	21 Février 2020
Marie MARTIN née DUBET	16 Août 2020
Andrée, Jeanne, Arlette RAMBAUD née BEGUIN	31 Janvier 2021
Jean François SEMENOUX	18 Avril 2021
Pierrette FARROUILH née DUREAU	18 Mai 2021